

LE GRÈBE

BULLETIN DU

GRUPE ORNITHOLOGIQUE D'ILLE ET VILAINE

N° I . 1983

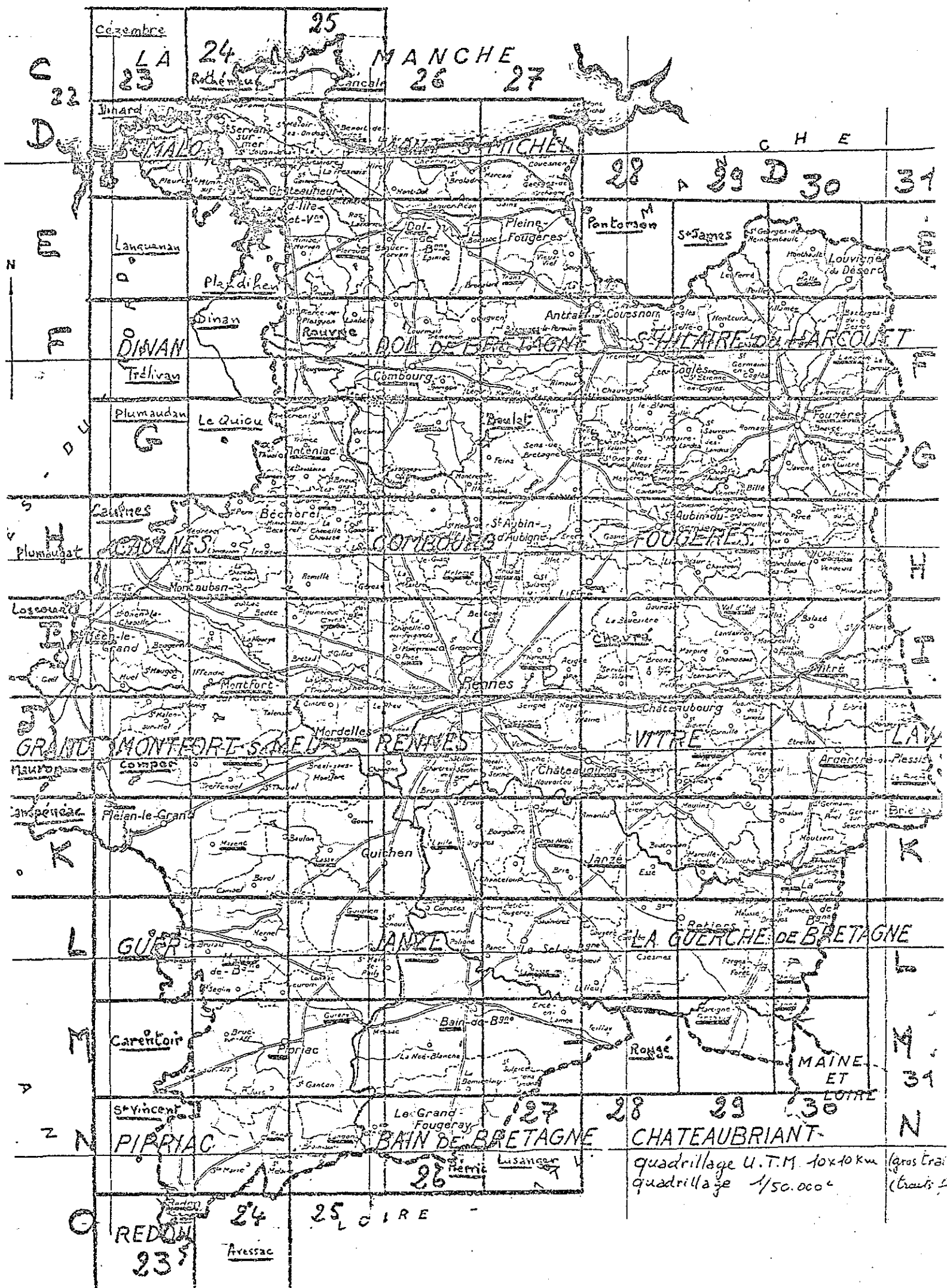
sommaire:

ATLAS IOXIO DES OISEAUX NICHEURS D'ILLE ET VILAINE:

- Synthèse des résultats pour chaque carte et chaque espèce.
- Premiers commentaires pour 3 années de prospection

(80, 81, 82).

Rédacteur: J. LE LANNIC



I				J				K				L				M				N				O
27	29	31	23	25	27	29	31	23	25	27	29	31	24	26	28	30	24	26	28	30	24	26	28	
28	30	22	24	26	28	30	22	24	26	28	30	22	24	26	28	30	22	24	26	28	30	24	26	
1 2		3	1		2		1 3 3								1		3 2	1		2				
1 3 3		3 1 2 3			1		2 3 3 3			3 3 3		1			3		3 2	2		2		1		
X		1					X X X X			1 1 1		X X			1	X	X	X X		X 3 X			X	
2 2 3 3		3 1 1 3			2		2 2 3 3 3	3	3 3 1		3 2	1 3	3			2 2 2	3			2 3 2 3 2	2			
									1										X		2			
	2	3			X		2																	
2 2 2		1 1					2 1 2 2 3				1	2 2 2		2	2		2	2		2 2 2	2 2			
																	X X			1 3 1 X	2			
							2	3									X	X		3 3 X	1			
							3													1 1 1	1			
								X												X X			3	
							1																X	
1 2		3 2 1	3 3		1	3 2 3	2	2		2	2 2 2	2 2 2	2		2 2 2	2	2 2 2	2		1 1 3 3 3	3			
2 3 2 2		2 2 1	2 3 2		2	3 3 3 3	3	1 1 1		2 3 2	2 2 2 2	3 3 3	3 2		3 3 3	3 2				1 2 3 3 3	3			
3 1 2		1 2 2 2	2 2 2 2		2	1 3 3 3	3	2 1 1		2 2 2	3 2	2		3 2 3	3 2					2 3 3 3 2	2			
2			1	1		1 3 3	3						1	3		1				1 2 2 1				
	2		2				1 2 3 3						2				3							
		1			1		2 2 2 3		1 2				2				3			2				
		2					2 2 2 3 3						2 1				1			1 1				
		2					2						1 1				2			2 2				
3 2 2 3		3 2 2 3	3 3 3		3	1 3 2 3	3	3 3 3		3 3 1	2 2	3		2 3 3	3	2	3 2 3 3	2		3 2 3 3 1 2				
2 3 3		3	3	2		3	3 2 3	3 3 3		3	2	3		2 3	3	3	3 3 3			3 3 3				
3		1 2 1	1			2											3	X		3 2	2			
	1										X									3 2 2	2			
			X					X		1 1			X	3			X			X 1 1 X	3			
	1		X				X X						X				X			X			X	
			X				X X										X			X X				
																				X				
3 2 2 2		2 2 2 3	3 2 3 2		3	2 3 2 3	3 1 2 2 2		3 2 3	2 2	2		2 3 3	3 3		2 2 3 2 2 2				2 2 3 2 2 2	2			
3 2 2 2		2 2 2 2	2 2 2 2		3	2 2 2 2	2 1 2 2		1 2 2 3	2 1	2		2 2 3	3 2		2 2 3 2				2 2 2 2 2 2	2			
3 2 2 2		2 2 1 2	2 2 2 2		3	2 2 2 2	3 2 2 1 2		2 2 2 3	2 2	2		2 2 3	3 2		2 2 3 2				2 2 2 2 2 2	2			
2 2 2 2		2 2 1 2	2 2 2 2		2	2 2 2 2	2 1 2 2 2		2 2 2 2	2 2	2		2 2 2	2 2		2 2 2 2				2 2 2 2 2 2	2			
2	2	1	1		2	2	3 2		1							1	3			1 1 3				
3			3 1		1		3	1					1				2							
2		1	3		2	2 2 3 2 3	3	1			2	1				1 1	3			2				
			3			3																		
3 2 2 3		2 3 3 3	2 3 2 3		2	3 3 2 2 3	3 2 2 3 2		2 2 2 2	3 2	2		2 2 2	3 2		2 2 2	3 3			3 3 3 3 3	2			
2		1	3		1	2 3 2 3 2	3 1		2	3	1 1	2		3 2	2		3 2 1 3			2 2 2 2				
						2	1 1 2 3		2								2 3			1 2	2			
		1																		1 1				
																	1							
2						2	2 2 3																	
3 2 2		2 1 2 2	2 1 2		2	3 2 3 3 3	2	2 2		2 2 1	2 1	2		2 2 2	2 1		2 2 2	2 1		2 1 2 2 2				
2 2 2		1 1 2	2 2 3			2 3 3 3 3	2	1 2		2	1	2 2	2	2 2 1	2 1		2 2 1	2 1		2 2 2 2				
2						3 2																		
2 1		2 1			1	2 2 3 3	1	2			1 2	1		1 1 1	1		1 1 1	1		1 2 1 1				

E23-Cézembre	E26-Dol	F29-StBrice	H24-Landujan	I25-Clayes	J26-Rennes	K26-Baille	L27-laBosse	M29-Martigné-F.
24-Rolèneux	27-Trans	30-Landesau	25-lesIffs	26-Pacé	27-Charlépé	27-Corpihuds	28-Thourie	30-Eancé
25-Caenale	28-Pontbren	G24-LeQuou	26-Mellesse	27-Thorigné	28-Chateaugiron	28-Tange	29-Rékiers	N23-StVincent
223-Dinard	29-StJames	25-Tinténiac	27-Mouze	28-Chavé	29-Louvigné	29-Morille-R.	30-Chedun	24-Renac
24-StMalo	30-Melle	26-Dingo	28-Liffre	29-Vald'Is	30-Angelle	30-LaGuereche	M23-Garentir	25-Langon
25-StBenoit	F24-Dinon	27-Boulet	29-Meac	30-Vitre	31-lePétre	31-Brielles	24-Pipriac	26-Pierrie
26-Chenneux	25-Rouvre	28-Vieux-Vy	30-Christillon	J22-Murron	K22-Campénéac	L23-Guer	25-Guipry	27-Lusanger
27-Mr-Hichel	26-Combours	29-StMarc	I22-Ioseauit	23-Comper	23-Bainpont	24-Maire	26-Bain	O23-Redon
E24-Mendikén	27-Bazouges	30-Fougères	23-StMeu	24-Montefr	24-Mareut	25-Guiguen	27-Tailay	24-Avessac
25-Plerguer	28-Antrain	H23-Caumes	24-Montfort	25-Monelles	25-Lassy	26-Pichatel	28-Rouff	

	C		D		E		F		G		H		I										
	23	25	24	26	24	26	28	30	24	26	28	30	24	26	28	30	23	25	27	29	31	23	25
	24	23	25	27	25	27	29	31	25	27	29	31	25	27	29	31	24	26	28	30	22	24	26
Alouette lulu																							
Alouette des champs	2	2	2	2	3	2		1		3	3	2	2	1	2	2	2	3	3	2	2	2	2
hir. de rivage	3	2	2							X					1			3					
hir. rustique	3	2	3	3	3	3	2	3	2	2			3	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3
hir. de fenetre	2	3	3	3	3	3	2		2				3	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3
Pipit des arbres			2							3		1	1		2	2	3	2	3	2	2	2	2
Pipit farlouse	3	2	2	2	3	2				3	1				2	2	3	3					
Pipit maritime	2	3	3		1																		
Berg. print. type															2								
Berg. print. fls. sole		2	1	2	3	3	2							2		2							
Berg. print. indet.				2				2															
Berg. de ruisseaux				2			1			2		1	3	2	2	2	2	1	2	2	1		2
Berg. de ruisseaux			3	3				2	1	1	3	2	2	2	2	3	3	1	3	3	3	2	2
Berg. de ruisseaux			3	3				1	3	2	2	2	2	2	2	3	3	1	3	3	2	2	2
Troglodyte	2	2	3	2	2	1	2	3	2	2	1	3	3	2	3	2	2	3	2	2	3	2	2
Accenteur	3	2	3	2	1	1	2	1	2			2	3	1	2	2	2	2	2	2	3	2	2
Rouge-queue noir			3	2		1				2		1			2	1	1	2	3	2	2	2	3
Rouge-queue à fr. bl.										2		2			1		2	1	2	2	2	2	3
Rouge-gorge	2	3	3	2	1	1	2	2	1	3			3	2	1	3	2	2	3	3	2	3	3
Rossignol						1									2	2	1		X		1		
Traquet lanié					X	3																	
Traquet pâle	2	3	3	3	2	1	3			3		2			2	2	2	3	2	2	1	2	2
Traquet motturé			2		X																		
Méle	2	3	3	3	2	1	2	3	2	2	2	2	3	3	1	3	3	3	2	3	3	3	3
Grive musicienne	2	3	3	2		1	3	2		2			3	2	1	2	3	3	2	3	3	2	3
Grive draine			3	1			3	1		1			3	1		2	2	2	2	2	2	2	1
Bouscarle	2	2	2							2					2	2	1		2	2	2	2	3
Cisticole			2		3										3								
Locustelle lachetée															1								
Locustelle luscinide						2												2				1	
Phragmite	2	1	2	3		2				1	3				2	2	2			2	2	2	2
Pousserolle effarvée	3		2			3				3					2	3				2		2	2
Hypolaïs	2	2	2		3					2	1	1	1	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2
Fauvette pitchou	3	2													2	2	3			1	2		
Fauvette grisette	2	2	2							1	1				3	2	2	3		2	2	2	2
Fauvette de jardins	2	2	2		3					3	2	3	2		2	2	2	3	2	2	2	2	2
Fauvette babillarde	2																						
Fauvette à tête noire	2	2	2	2		2	2	1	2		2	3	1	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2
Pouillot de Bonelli						1				1		2	2		2	2	3	3	2				
Pouillot siffleur	3	3	2	2	2	1	2	2	2	3	3	1	2	2	2	3	2	2	2	2	2	2	2
Pouillot véloce			2				2			2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2
Pouillot fétis										2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2
Roi-lest. fuyé	2	1	2	2		1				2	3	2	1	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2
Roi-lest. triple-bond.										1					2	2	2	2	2	2	2	2	2
Gobe-mouche gris			3			1		2		1		3	2	1	2	2	2	2	2	2	1	3	3
Més. à longue-queue	2	1			1	2	3	3		2	2		2	1	2	2	3	3	2	2	2	2	3
Més. nonnette		2	2		1	2		1		2	3	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	3
Més. fuyé			3		2	2				2	1	2	2		2	3	2	2	2	2	2	2	2
Més. noire															1								2
Més. bleue	2	3	2		3	2	2	2		3	3	3	2	2	3	3	2	3	3	3	2	2	3
Més. charbonnière	2	2	3	2	2	1	2	3	2	1		2	3	2	2	3	3	3	3	3	3	3	2
Sittelle			3	2		2	1		2			3	2		3	2	2	2	2	2	2	3	1
Grimpereau			2	2		2				3		2	3	2		2	2	2	2	2	2	1	2
Loriot																							
Geai	2	2	2	1		1		3	1		2	2	1	2	2	2	2	2	3	2	2	2	2
Pie	2	3	3	2	3	3	1	2	2		3	3	2	2	3	3	3	3	3	3	3	3	3
Choucas			3			3					3				2		3						3
Freux			1																				
Corneille	3	3	3	3	3	2		2	2		3	3	2	2	3	3	3	2	3	3	3	3	3
Grand corbeau	X		2	X																			
E tourneau	3	3	3	3	3	1	3	2	3	1	3	3	2		3	3	3	3	3	3	3	3	3
Moineau domestique	3	3	3	3	3	1	3	3	3	3	3	3	3		3	3	3	3	3	3	3	3	3
Moineau friquet			3					3							1								3
Pinson	2	1	2	2	2	1	1	2	2	3	1		3	3	1	3	2	2	2	2	2	2	2
Serin cini	2	2	3	2			1			1			1	2		2	2	2	2	2	2	2	2
Verdier	2	2	3			1		1		1	1		2	3		2	2	2	2	2	2	2	3
Chardonneret	3	2	2	3		2		1		2	2		2	2	2	3	2	2	2	2	2	2	2
Linotte	2	2	3		2		2	1					3	2		2	2	2	3	2	2	2	2
Bouvreuil	2	2	2	2							2	2	3		2		2	2	2	2	2	2	2
Gros-bec																							
Bruant-jaune	1	2	2		2		1	2	1		2	2		2	2	2	3	2	2	2	2	2	2
Bruant zizi	2	2	2		1	1					2	2		2	2	2	3	2	2	2	2	2	2
Bruant des roseaux	3	2	1	2			3		2				3	2			2	2	2	2	2	2	2
Bruant proyer				2	2	2																	

	I				J				K				L				M				N				O
	27	29	31	23	25	27	29	31	23	25	27	29	31	24	26	28	30	24	26	28	30	24	26	28	
	28	30	22	24	26	28	30	22	24	26	28	30	23	25	27	29	23	25	27	29	23	25	27	29	
Alouette lulu				2 2		3 1		2 2 3 2 3	2 2				1	3	1 1		2 2 2				1 3 2 2 3				
Alouette du ch.	2 2 2 2			2 3 2 2	3 2 2 2		2 2 2 2	2 2 3 2 3	2 1 2 2 2				2 2 1	2 2	2		2 2 2	2 1			2 2 2 2 2	2 2			
Hir. de rivage	1			3		1		2	1 2 3				1					3 3	2		3	3			
Hir. rustique	3 3 3 3			3 3 3 3	3 3 2 3			3 3 3 3 3	3 2 3 3 2				3 3 2	2 2	3		3 3 3	3			3 3 3 3 3	2			
Hir. de fenêtre	3 3 3 2			1 3 3	3 3 3 2			3 3 3 3 3	2 3 3 3 3				3 3 2	2 3	3		3 3 3 3	3			3 3 3 3 3	3			
Pipit des arbres	2 2 2			2 2	2 2 2			2	2 3 3	3			2	2 1 2	3 2	2		2 2 2 2			2 3 2 2 2				
Pipit farlouse	2 1			3 2 3	3			3	3 3 1				2 2	3 2			1 1 2				2 2				
Berg. printan. type					2 1													X			3 3 3				
Berg. flavéole					1																3				
Berg. print. indet.					3																				
Berg. de ruisseaux	2 1 3			3 2	2 1 2			3 3	3				2 2 3	2			2 3 1	1 1			1 1				1
Berg. grise	3 2 3 3			3 3 1 1	2 2 1			3 1 3 3 3	3	3			2 3 1	2 3			3 3 3	3 1			2 3 3 3 2	3			
Troglodyte	3 3 3 3			2 2 2 3	3 2 2 3			3 3 3 3 3	3 1 3 2 3				2 2 2	3 3	2		3 3 2	3 2			2 2 3 3 2	2			
Accenteur	3 2 3			2 1 3 2	3 2 2 3			3 2 3 2 3	3	2 1			2	2 3 2	2		2 2 2	3 2			2 2 3 2 2	2			
Rouge-queue noir	2			2 3 3	2			3 3 1 3 2		2			1 1 1	2			1 1 1	2			1 1 2				2
Rouge-queue s.f.b.	3 2 2 1				1			2 1 2 2 3		3			1	2	2		1	3			1				
Rouge-gorge	3 3 3 3			3 3 2 3	3 2 2 3			3 3 3 3 3	3 1 2 3 3				2 2 2	3 2	2		3 2 2	3 2			3 2 3 2 2	3			
Rossignol	2			1 2 2 1				1 2 2 3	2				2 3					2							
Traquet tannier																					2 2 2				2
Traquet pâtre	3 2			2 2 2 3	3 2 2			3 3 3 2 3	2 2 1 2				2 2 1	3 2	2		3 2 2	3			2 3 3 3 3	2			
Traquet moqueur	X				X			X					X												
Merle	3 3 3 3			2 3 3 3	3 2 2 3			3 3 3 3 3	3 2 2 2 3				3 2 2	3 2	2		2 3 3	3 3			2 2 3 3 2	2			
Grive musicienne	3 2 2 3			2 2 2 3	3 3 2 3			3 3 3 3 3	3 2 3 1				3 2 2	3 2	2		2 3 2	3 3			2 2 2 3 2	2			
Grive draine	3 2 2			1 2 2 2	1 2 2 1			2 3 3 2 3	2 1 2 2 1				2 2 2	3 2 1 2			2 2 3	2			3 2 3 3 2	2			
Grive litorne								X																	
Bouscarle	1 1			1 2	2 1			2 2 2 1	2 2				2				1 2 1				2 2 2 1	2			
Cisticole		X			3				2												2				2
Locustelle tachetée	2			1				2 1										X							
Locustelle luscinioïde													1								1 2				
Phragmite					2			2 2 3		1 1						2					2 3 2				2
Rousserolle effarvée	3	2			2			2 2 3		3 2			2				1				2 2 3				2
Rousserolle turdoïde								2													1				
Hypolaïs	2 2 2			1 2 2 2	2 1 1			2 3 2 3	2 1				2 2	2 2	2		3 2 3				2 2 2 2 2	2			
Fauvette pitchou	2			3				3 1 2 3									2 1 2 1				2 2 2				
Fauvette grisette	2 1			2 2 3				2 2 2 2 2	3				1	2 2			2 2 2				2 2 2 2 2	2			
Fauvette de Indes	2 2 2			2 2 2 2 1				2 2 2 3 3	2 1 1 2				1	3 3	2		2 1 2	2			2 2 2 2 2	2			
Fauvette à tête noire	2 2 2 2			2 2 2 3	2 2 2 2			2 2 2 2 3	2 1 1 1 2				1 2 2	3 2	2		2 2 2	3 2			2 2 2 2 2	2			
Pouillot de Bonelli	2			2				2 2 3 2					1 2	2	2		1 2								
Pouillot siffleur	2 2			1				2 2 2 3 2					1 1	2 2	2										2
Pouillot véloce	3 2 3 3			3 2 2 3	3 2 2 2			2 2 2 3 3	2 1 2 1 2				2 2 2	2 2	3		3 2 2	2 1 2			2 3 3 2 3	2			
Pouillot sitis	2 1 2 2			2 2	2 1 2 2			2 2 2 2 3	2 2 1				1 1 2				2 1				2 2 2 1	1			
Roitelet huppé	2 3 2			1 2	1 3			3 2 2 3 2	2 2				3 1	2 1	2		2 3 2	2 1			2 3 2				
Roitelet triple-band	1							1 2 1					1	1							2				
Gobe-mouche gris	3 1 3 1			2 3 2 3				1 2 3 2	3 2 2				1	3 3 3	2		3 3	3			3 2 3	1			
Més. à longue queue	3 3 3 3			3 3 2 3 1 1 3				2 3 3 3 3	3 3 1				3 2 2	2 3			2 3 3	3			2 3 3 3 3	3			
Més. nonnette	3 2 3			2 2 3 2 1 1 3				2 3 3 3 3	3 3 1				3	3 3	3		2 2	1			1 3 3 2 2	1			
Més. huppée	2 1 3 2			2 2 1 3 1				2 1 2 3 2					2	3	2		1 2 3	2			2 2				
Més. noire	2 3			2				2 2	2								3								
Més. bleue	3 3 3 3			2 2 3 2 3 3 2				3 3 3 3 3	3 1 3 1 3				3 2 2	3 3	2		3 3 3	3 2			3 3 3 3 3	3			
Més. charbonnière	3 3 3 2			2 3 2 3 3 3 2 3				3 2 3 3 3	2 2 3 3				3 2 2	3 2	2		3 3 3	3			3 2 3 3 2	3			
Sittelle	2 2 3 2			3 3 2 2 3				2 3 3 3 3	2 2				3 3 2	2			2 2 1	2 1			2 2 2 2	2			
Grimpereau	2 2 2			2 2 2 3 2 2				2 1 3 2 3	3 2 1 3				2 1 2	2 1	2		3 2 1	3 1			2 2 2 3 2	2			
Loriot	2 2 2			1				1										2			2 3 1 2				
Pie grèche écorcheur																					3 3				
Geai	2 1 2 2			2 2 1 2 2 2				2 2 2 2 3	3 2 2				2 1 3	2 2	2		1 2 2	2			1 2 2 2				
Pie	3 2 2 3			3 3 3 3 3 3 3				3 3 3 3 3	3 1 2 1 2				3 3 3	3 2	3		3 2 3 3	3 3			3 3 3 3 3	3			
Choucas				2 3 2					3 3									X			3 3 3 3	3			
Freux	3			3				3 3 1									X				X				
Cornelle	3 3 3 3			3 3 3 3 3 3 3				3 2 3 3 3	3 2 3 1 3				1 3 3	3 2	3		3 2 3 3	3 3			3 3 3 3 2	3			
Étourneau	3 3 3 3			3 3 3 3 3 3 3				3 3 3 3 3	3 2 3 3 3				3 3 3	3 3	3		3 3 3	3 3			3 3 3 3 3	3			
Monieau domestique	3 3 3 3			3 3 3 3 3 3 3				3 3 3 3 3	3 2 3 3				3 3 3	3 3	3		3 3 3 3	3 3			3 3 3 3 3	3			
Monieau friquet	2 3			2 3 3 3				3	1												3				
Puison	2 2 2 2			2 2 2 3 2 2 2 3				2 3 3 3 3	3 2 2 2				3 2 2	3 3	2		3 2 3	3 1 2			3 2 3 3 2	2			
Serri cini	3 2 1			2 2 2 3 2 2				2 2 2 2 2	3 1				2 2	3 1			2 2 2	2			2 1 3 2	2			
Verdier	3 2 2 3			3 2 2 3 2 2 2 3				2 2 3 3 2	2 2 2 3				2 2 2	2 3	2		2 3 3	3 1			3 2 3 2 2	3			
Chardonneret	3 2 2 3			3 3 2 3 2 2 2 3				3 2 2 2 3	3 2 1 2				2 2 2	3 2	3		2 3 3	3 1			2 2 3 3 2	2			
Linotte	3 2 2 2			3 3 3 3 2 2 2 2				2 2 2 3 2 2 2					1 2 2	3 2	2		2 2 2	3 1			2 2 2 2 1	1			
Bouvreuil	2 1 2			1 2 2 2 2 1 1 1				2 2 3 3 2	3 1 1				2 1	2 2	2		2 2 1	2			1 2 2 2 1	1			
Gros-bec				2				2	1																
Bruant faune	2 2 2 2			2 3 2 2 1 2 2 2				3 2 3 3 3	3 1 2				1 2 1	2 1	2		3 2 2	3			2 2 2 3 3				
Bruant zizi	2			2 3 1 2 1 1 2 2				2 3 3 2 3	3 1 2				1 1 2	2 2	2		2 2 2	3			1 2 2 2 2				
Bruant des roseaux	2 2 1			2 2 2				2 2 3	2 2				1	2	2		1 1				2 3 3				2
Bruant proyer				1 2	1 1	</																			

ATLAS 10 X 10 des Oiseaux Nicheurs d'Ille-&-Vilaine

- Premiers commentaires après 3 années de prospection (80-81-82)
- rédacteur : J. LE LANNIC

Remarques :

Ces premiers commentaires sont d'abord destinés à dégager les grands traits de la répartition de bon nombre d'espèces nicheuses en Ille-&-Vilaine à partir des données des trois années d'enquête et aussi de celles obtenues antérieurement. Mais l'un des buts est de susciter beaucoup de questions auxquelles il faudra répondre si possible dans les deux ou trois années à venir.

Pour certains observateurs d'Ille-&-Vilaine, certaines données paraîtront incomplètes voire fausses et certaines hypothèses inexactes. Nous engageons donc une discussion et nous attendons toutes suggestions et compléments d'information pour qu'un commentaire final sur l'ATLAS 10 X 10 soit le plus juste possible.

Pour mieux situer l'avifaune d'Ille-&-Vilaine, nous avons ajouté ici et là quelques commentaires sur la nidification dans des départements voisins.

(en particulier commentaires de G. GELINAUD pour le Morbihan)

Principale référence : Histoire et Géographie des Oiseaux Nicheurs de Bretagne (Tome VIII d'Ar Vran) -1980- par Y. GUERMEUR & J-Y. MONNAT.

Grèbe castagneux - Bien moins abondante que l'espèce suivante. Il n'y a aucun plan d'eau à forte densité contrairement à certains sites littoraux de Basse-Bretagne et même, l'espèce semble absente ou rare de certains étangs remarquables comme Marcillé-Robert ou Carcraon (1 chanteur le 1er Juin 1974).

Grèbe huppé - C'est une des espèces les plus représentatives d'I-&-V tant au plan national que régional. Le nombre de nicheurs dépasse 200 couples et l'espèce est présente dans tous les sites favorables même petits. La différence avec le Castagneux est flagrante à Carcraon où l'on a dénombré plus de 45 couples le 1er Juin 1974. Une question se pose pour le marais de Redon où la variation du niveau d'eau au printemps doit contrarier la nidification des couples qui sont présents et paradent en début de saison.

Grèbe à cou noir - L'observation d'un individu le 16 Juillet 1982 à l'étang du Verger/Cancalle (P. Fouillet) pourrait être de première importance quand on lit "un ad. accompagné de 2 juv. sur un étang proche de Cancalle le 6 Juin 62" (H. & G. des Oiseaux Nicheurs de Bretagne). Mais cet étang a été bien suivi au printemps et n'a pas révélé d'autres indices.

Pétrel tempête - La dernière observation en I-&-V sur le Grand Chevreuil/Rothéneuf date de 1971 (1 pull le 31 Juillet - Ar Vran 1V-4). En Morbihan il n'a pas été retrouvé non plus dans l'archipel d'Houat.

Grand cormoran - Effectif toujours en progression à l'Ile-des-Landes (près de 200 couples en 82) depuis l'installation en 1970, la colonie s'étendant du sommet vers le Nord de l'Ile. N'a sans doute pas reniché à l'Ile Agot depuis 1975, mais s'est bien implanté à l'Ilot du Verdelet/Côtes du Nord depuis 1980.

Cormoran huppé - Le recensement organisé par Y. LE GARS en 82 donne près de 400 couples sur Cézembre, le Grand Chevreuil, l'Ile des Landes et les Rimains. On note toujours une progression mais plus lente que pour l'espèce précédente.

Héron cendré - Mise à part la colonie de Gannedel/Renac, l'espèce est observée dans beaucoup de sites au début du printemps. Des colonies nouvelles devraient apparaître ici et là si elles n'existent pas déjà. Il faut surveiller les individus à bec coloré dans des sites comme : Goven, Bruz, La Guerche, La Couyère.

Cigogne blanche - Aucun couple n'a été revu à Sougeal depuis 1975 par contre il en a été observé un à la limite Ille-&Vilaine - Mayenne en 1982 (F. DE VILLENAUT).

Blongios nain - Les recherches récentes à Marcillé-Robert, n'ont pas permis de retrouver l'espèce sans que l'on en déduise sa disparition (prospection avec météo mauvaise) depuis 1970 (4 pulli au nid, 2 couples min. B. LE GARFF). A noter aussi 1 à Carcraon en fin Juillet 1971 (Ar Vran IV, 4) et à rechercher à Gannedel.

Butor - Espèce à rechercher à Gannedel, Carcraon, Marcillé-Robert.

Tadorne - Bien implanté dans les sites favorables (Îlots, falaises littorales). Il faudrait préciser sa répartition dans la Rance et dans la Baie du Mt St-Michel.

Sarcelle d'hiver - Rare en I-&V où nous n'avons aucun indice de nidification certaine alors que l'espèce niche en Morbihan tout comme le Chipeau.

Sarcelle d'Été - L'étang de Châtillon semble le meilleur site par le nombre de couples observés mais l'espèce est à rechercher dans tout le département.

Souchet - Fréquent au début du printemps, il n'a toujours pas fourni d'indice de nidification certaine bien que des couples subsistent durant toute la période à l'étang de Châtillon.

Milouin - Depuis la découverte de nicheurs à l'étang du Boulet en 1967 (J. PILLET), l'espèce a été notée en plusieurs sites occupant une large bande centrale de Paimpont à Châtillon. Ce dernier étang est probablement le mieux colonisé. Mais en 15 ans, on est loin d'avoir assisté à une progression spectaculaire de l'espèce en Haute Bretagne; elle reste très localisée malgré la multitude de plans d'eau favorables.

Morillon - Observé depuis plusieurs années pendant tout le printemps aux côtés du Milouin, ce n'est que le 3 Juillet 1982 que l'on note une nidification certaine (1 couple avec juvéniles) à Châtillon (F. PUSTOC'H).

Eider - Nicheur à Cancale depuis plusieurs années (FOURCIN & BOURGAUT). L'espèce est de plus en plus abondante dans le Sud-Bretagne où elle estive et niche en plusieurs sites.

Bondrée - Sans doute bien plus abondante que ne laisse apparaître une prospection de printemps; elle est à rechercher en Juillet-Août. Les données plus nombreuses du Nord I-&V tiennent à une prospection systématique mais aussi à une abondance plus grande qu'au Sud comme cela serait le cas dans toute la Bretagne (rare en Morbihan et abondante localement en Côtes du Nord).

Milan noir - Bien établi comme nicheur dans le pays de Redon. Par ailleurs observations d'1 ou 2 individus en plusieurs points du département au printemps et au début de l'été parmi lesquelles un couple à Montauban-de-Bretagne en 1981 (L. THEBAUT).

Busard des roseaux - Observé toute l'année à Murin et Gannedel. Semble en augmentation dans tout le marais de Redon et pourrait bien s'étendre ailleurs là où les roselières sont suffisamment étendues (Marcillé-Robert, Carcraon). Progresse également en Morbihan.

Busard St Martin - Connu comme hivernant en Baie du Mt-St Michel mais aussi ailleurs dans le département, on commence à le rencontrer comme nicheur dans les landes et les plantations de résineux. Cette augmentation est récente et confirme ce qui est constaté en Morbihan ou Maine-&-Loire.

Busard cendré - Très marginal en I-&-V puisqu'on ne le trouve qu'en limite du Morbihan, il n'a pas progressé comme l'espèce précédente et même régresse ailleurs en Bretagne (Landes de Lanvaux). Les conditions d'hivernage pour lesquelles cette espèce est plus exigeante, pourraient bien en être la cause.

Circaète - Nicheur probable en Finistère et observé en plusieurs points des Côtes du Nord et de Loire Atlantique. En I-&-V, il serait à rechercher dans le massif de Paimpont et dans le Sud-Est pour lequel nous n'avons qu'une donnée encore imprécise à ce jour (D. BELLIER).

Autour - Devenu très rare dans toute la Bretagne, il s'est toutefois maintenu dans quelques sites en Morbihan. En I-&-V il est à rechercher systématiquement en fin d'hiver dans tous les massifs forestiers. Plusieurs couples étaient connus autrefois à Ville cartier et un couple a probablement niché en forêt de Rennes en 1975 (P. HAMON) ; plus récemment il a été observé en forêt de Liffré et près de Plélan-le-grand (B. DE FRANSSU).

Epervier - De plus en plus observé, parfois abondant (Le Boulet). Même constatation en Côtes du Nord (G. Joncour) et Morbihan (BINVEL) où il est estimé plus nombreux que la Buse.

Buse - Présente à nouveau dans tous les sites favorables, y compris dans les petits bois ou les plantations récentes (marais de Dol).

Crécerelle - Abondant surtout au Sud de l'I-&-V. A rechercher en zone urbaine.

Hobereau - Apparemment réparti dans tout le département. Fréquente de préférence les plans d'eau et les clairières de forêts. La limite en Côtes du Nord et Morbihan serait intéressante à préciser.

Pélerin - Un peu partout, cette espèce retrouve un statut de nicheur. En I-&-V. après avoir été noté régulièrement comme hivernant en Baie du Mt St-Michel, on commence à le voir au printemps jusqu'en ville de Rennes (2 observations en Mai et Juin 82, T. THOMAS & L. HUE).

Perdrix rouge - Espèce apparemment bien répandue mais certainement plus nombreuse au Sud où elle a plus de chance de se reproduire naturellement.

Caille - 1982 = année à Cailles. Abondante sur le littoral (Polders).

Râle d'eau - Curieusement peu abondant. L'espèce n'a même pas été retrouvée à Marcillé-Robert, Carcraon ni à l'étang des Roches. Serait-il en régression ?

Râle des genêts - Noté pour l'instant à moins d'1 Km du département, à Massérac (L-A). A rechercher dans des sites identiques de Gannedel et peut-être dans certaines vallées plus au Nord (Seiche, Semnon). Cette espèce subit des dommages au moment des fenaisons.

Foulque - Abondante seulement sur certains étangs à belles ceintures de végétation et plus réticente que la Poule d'eau pour coloniser les petites pièces d'eau notamment dans les parcs.

Huitrier pie - Limité au littoral rocheux (îlots). Peu abondant mais stable.

Oedionème - Espèce à rechercher dans l'extrême Sud-Est du département et peut-être sur le littoral (Baie du Mt St-Michel).

Petit gravelot - Très opportuniste. Présent d'une part dans les milieux naturels favorables (littoral, plaines marécageuses, bordures d'étang), et d'autre part dans des sites totalement artificiels parfois de formation récente (gravières, terre-pleins industriels ou terrains vagues). Il y a donc obligation pour beaucoup de couples, de trouver un nouveau site d'année en année (espèce nomade...).

Gravelot à collier interrompu - Contrairement à l'espèce précédente, celle-ci est strictement littorale et le plus souvent inféodé à des sites naturels vulnérables (dunes). Son statut récent est mal connu en I-&-V : 23 couples étaient dénombrés en Baie du Mont en 1977, pour 326-366 en Bretagne (comm. or., Mûr-de-Bretagne - Novembre 77).

Vanneau - Deux secteurs principaux : le marais de Redon (soumis aux variations de niveau d'eau) et les marais littoraux (Sougeal, Dol, Châteauneuf). De rares couples ont été signalés en dehors : bordures d'étang, Rance.

Bécassine - Aucun indice sérieux de nidification ; à rechercher dans le marais de Dol où des chevrottements ont été observés (A. MAUXION).

Mouette rieuse - Les colonies sont sensibles au niveau d'eau et sont donc à rechercher là où celui-ci ne varie pas trop. Deux colonies connues en 1982 : l'étang des Roches/Chelun avec 3-4 couples (F. PUSTOC'H) et Redon, sur les champs d'épandage d'une usine de pectine, avec 150-200 couples (J. LE LANNIC). Elle ne semble plus nicher à Gannedel ni à Murin depuis 1979.

Goélands - Stabilité ou diminution dans les grosses colonies. Extension vers les sites insolites comme les toits de St Malo (mais le Goéland marin ne paraît pas s'y établir).

Sterne pierregarin - Une petite colonie a été trouvée sur un îlot de la Rance en 1982 (J-C LECALVEZ, L-M GUILLON et P. LEMAO) peut-être à mettre en relation avec l'augmentation à la Colombière. La Sterne naine a été observée également en 82 dans le secteur de St Malo.

Guifette noire - Niche irrégulièrement dans les marais de Redon tout comme la Guifette moustac. Sites à contrôler : Gannedel et Murin.

Pigeon colombin - Peu abondant et très localisé. Une tache semble bien réelle au Sud-Ouest de Rennes. L'espèce est à rechercher dans les parcs avec vieux arbres, y compris à Rennes.

Tourterelle turque - Très abondante en ville. Mais elle est encore difficile à noter dans certains bourgs (Renac) alors qu'on la trouve en campagne dans d'autres communes.

Effraie - Prospection très mal équilibrée comme pour tous les nocturnes. Sans doute présente dans la plupart des sites favorables.

Chevêche - Cette espèce inquiète beaucoup d'ornithologues. Elle n'a pas été notée dans des secteurs qui ont pourtant fait l'objet d'une recherche "nocturne" intense. Certains avancent des causes de raréfaction : disparition des sites (vieux pommiers), piégeage involontaire par poteaux-téléphoniques creux.

Moyen-duc - Les cas de nidification notés récemment prouvent que l'espèce est présente un peu n'importe où et passe inaperçue. Elle est à rechercher systématiquement dans les nids de corvidés, surtout en milieu résineux.

Engoulevent - A part quelques secteurs où on peut espérer l'avoir abondant (Paimpont, St Just), il est peu nombreux et localisé à quelques landes, jeunes plantations, clairières ou pinèdes clairsemées. Il faudrait peut-être le rechercher dans des friches (milieu suburbain, aéroport...). Dans le secteur Vannes-Auray, en Morbihan, la densité de chanteurs peut être très forte et on le considère comme commun dans la majeure partie du département.

Martin-pêcheur - Répandu mais jamais abondant. Sans doute stable.

Huppe - L'année 82 a fourni plus de données que les deux années précédentes. Le temps chaud et sec du printemps a probablement modifié la distribution des nicheurs à l'échelle nationale ou régionale comme pour la Caille. En I-&-V la densité est plus forte dans la moitié Sud et une nidification littorale reste exceptionnelle.

Torcol - Si l'espèce continue de régresser, les sites créés dans les pinèdes brûlées en 1976 (Paimpont, St Just, Renac) ont peut-être retardé cette régression. La situation actuelle à Paimpont reste à préciser. Il est toujours présent dans les landes de Lanvaux (Morbihan).

Pic cendré - L'aire de répartition est soulignée par les forêts de feuillus au milieu du département. Il semble manquer totalement dans la région de Redon.

Pic mar - Plus difficile à repérer et sans doute moins répandu que le précédent mais il peut être abondant dans certaines forêts (hêtraies du Nord).

Pic épeichette - Cette espèce peu exigeante quant au site de nidification est donc probablement très répandue mais que signifie le vide dans le Nord-Est ?

Pic noir - Cette fameuse espèce niche en Normandie depuis plusieurs années de même que dans le Maine-&-Loire à très peu de distance de la Bretagne (P. LE MAO). Il faut donc la rechercher activement dès la fin de l'hiver dans les forêts mais aussi les bois avec grands arbres et à proximité de nourriture abondante (fourmilières). Pour l'instant nous ne disposons que de deux données pour l'I-&-V :
1 individu entendu à Paimpont en Avril 77 (par un ornithologue belge),
1 individu à Corbinières/Langon le 9 Avril 81 (J. LE LANNIC).

Cochevis huppé - Aucune donnée depuis l'observation d'un adulte nourrissant en Plaine de Baud/Rennes le 26 Juin 79 (P. LE MAO). A rechercher dans les gares, les terrains vagues.

Alouette lulu - Espèce à répartition passionnante en I-&-V. Elle est bien répandue parfois abondante au Sud, très localisée au Nord, absente du littoral. Elle fréquente surtout les landes, friches, lisières, bocage mal entretenu.

En Morbihan elle a sans doute disparu de certains secteurs (Pontivy) mais elle peut être abondante localement sur le littoral et même à l'intérieur (Bignan). En Côtes du Nord, l'aire est discontinue et il n'est pas facile de savoir si l'espèce est encore en régression.

Hirondelle de rivage - Les indices de présence et de nidification possible sont de peu d'intérêt sauf peut-être le long de la Vilaine. L'espèce est localisée aux sites typiques : falaises meubles du littoral ou gravières. La situation en I-&-V est donc très différente de celle de Basse-Bretagne où les moindres fronts de taille sont colonisés.

Pipit des arbres - Beaucoup plus commun que le farlouse sauf vers le littoral et dans les plaines marécageuses. Les données les plus littorales comme celle de Dinard seraient à préciser. On l'a trouvé particulièrement abondant dans les landes formées après incendie des pinèdes en 76.

Pipit farlouse - Rare dans le Sud-Est où certaines cartes en sont sans doute dépourvues. Dans le marais de Redon, il est très localisé et par ailleurs se rencontre, dans la moitié Sud, dans les vallées principales. A rechercher dans les secteurs remembrés.

Pipit maritime - Présent sur tout le littoral. Sa limite dans la Rance serait à préciser.

Bergeronnette printanière - Les 2 sous-espèces (déterminées par les mâles) sont bien délimitées :

- flavéole - commune au Nord (littoral et marais proches) + rares couples dans le marais de Redon.
- type - commune dans le marais de Redon, probablement absente au Nord.

Les deux sous-espèces peuvent se rencontrer ici et là à l'intérieur du département (le long de la Vilaine à Bruz, Rennes + quelques étangs) en très petit nombre.

Bergeronnette des ruisseaux - Très inégalement répartie. Comme le farlouse, elle se raréfie vers le Sud-Est. Certaines cartes en sont certainement dépourvues, d'autres n'abritent que de rares couples. A noter que sur des cartes très bien prospectées comme Maxent, Laillé et Langon, elle n'a pas été observée. Par ailleurs dans la moitié Nord-Ouest, elle est localement abondante mais sa répartition littorale est mal connue.

Cincle - Non revu en I-&-V depuis la très curieuse observation à Mâlon/Guipry d'un juvénile probable quémendant de la nourriture à un adulte fin Juin 1979 (P. DAVOUST) et qui fait suite aux observations de P. FONQUERNIE dans le secteur Mâlon-Messac en 71, 72, et 73. Depuis quelques années les données se multiplient en plusieurs points de Bretagne mais la probabilité de rencontrer l'oiseau reste très faible. Il est à rechercher en priorité aux alentours du massif de Paimpont.

Rossignol - Sa répartition est tout à fait étonnante. Elle se limite au centre du département avec une tache principale au Sud de Rennes et une autre au barrage de Rophémel (F. PUSTOC'H). En 1982, les données de chanteurs ont été plus nombreuses en début de saison notamment dans le Nord-Est. Le vide du secteur Bain-Redon est très significatif mais il reste à prospecter l'Est et surtout l'extrême Sud-Est du département.

Rouge-queue noir - Probablement très répandu mais il n'a été possible de noter qu'un seul chanteur sur certaines cartes alors qu'il est abondant en ville, Rennes recevant certainement plusieurs centaines de couples. Il faut noter chez cet oiseau une prédilection certaine pour les nouveaux quartiers et même les chantiers. Il y a peu de données en dehors des bourgs (Station de Paimpont, village de Radineuf/Langon, carrière à St Just).

Rouge-queue à front blanc - En I-&-V c'est une espèce typique des futaies en régénération et des lisières. On la trouve parfois dans le bocage au Nord de Rennes. Elle semble absente ou très rare dans le Sud. Est-elle encore en régression ? En Morbihan, BINVEL ne l'aurait pas observée en 82 mais par contre F. PUSTOC'H l'a notée dans les sites habituels de Coat Loc'h/Scaer et Carnoët (Finistère-Sud).

Traquet tarier - Deux secteurs bien délimités : marais de Dol où il est abondant et marais de Redon où les variations du niveau d'eau d'un printemps à l'autre modifient énormément le nombre et la répartition des nicheurs (très abondant en 78, abondant en 79, rare ou absent en 80 et 81).

Traquet pâtre - Répandu dans tout le département mais en densités très inégales. Il est en particulier difficilement noté dans l'Est alors qu'il abonde dans les secteurs peu propices à la culture.

Traquet motteux - On note de rares couples sur le littoral (nidification certaine à confirmer) et par ailleurs des attardés, jusque mi-Mai à l'intérieur du département.

Bouscarle - Malgré la forte poussée en Bretagne depuis 20 ans, elle présente une répartition encore énigmatique en Ile-&-Vilaine. Au Sud, les principales vallées sont depuis longtemps bien colonisées et on note des chanteurs parfois très à l'écart des cours d'eau principaux. Au Nord, elle semble arrêtée dans sa progression par les vallées hautes du secteur Vitré-Fougères, tout comme dans le massif de Paimpont. C'est ainsi qu'elle est très abondante le long de la Seiche à Marcillé-Robert et Carcraon mais totalement absente, au printemps, de Châtillon-en-Vendelais et peut-être de Paintourteau. Par ailleurs elle n'est pas abondante le long du Couësson ni de l'Ille et sa situation dans les marais littoraux est mal connue.

Cisticole - Observée en I-&-V depuis environ 10 ans, l'espèce s'est maintenue sans abondance. Elle a colonisé le littoral, la vallée de la Vilaine et quelques autres lieux humides. Elle s'accommode fort bien de sites en apparence peu attractifs comme la Plaine de Baud à Rennes et même une clairière de la forêt de Rennes (en 1975, 2 couples dont un nicheur certain - P. HAMON).

Locustelle tachetée - Très rare et limitée au centre-Ouest du département. Elle est notée plus facilement dans les jeunes plantations ou les clairières après coupe-rase que dans les vastes landes (non notée à Langon - St Just).

Locustelle lusciniolide - Notée dans le marais de Dol, à Marcillé-Robert et Gannedel. A rechercher dans d'autres phragmitaies (Carcraon, Châtillon, Le Verger).

Phragmite des joncs - Abondante dans le marais de Redon et sur quelques étangs mais curieusement non notée sur certaines cartes (Liffré, Le Boulet, Thourie).

Rousserolle effarvatte ^{Apparemment} - même type de répartition que pour l'espèce précédente mais sans superposition absolue. Toute phragmitaie même petite et de formation récente peut abriter l'effarvatte, y compris en ville (Beaulieu, Parc des Bois/Rennes). Elle est parfois très abondante (Marcillé-Robert).

Rousserolle turdoïde - Nous assistons peut-être à une progression vers l'I-&-V depuis la Loire-Atlantique et le Maine-&-Loire. Les données de la Tournerais, Paintourteau et Murin sont nouvelles (T. THOMAS - J-Y. LOUIS & J-P. COCO - P. NICOLAU-GUILLAUMET) et doivent nous inciter à rechercher l'espèce en maints endroits aussi favorables.

Rousserolle verderolle - Sachant que cette espèce niche dans la Manche où elle est en expansion, il faut désormais la rechercher dans le Nord-Est de l'I-&-V. Contrairement à l'effarvatte, elle colonise la végétation un peu en retrait des plans d'eau (avec reines des prés) et a un chant très riche en imitations.

Hypolaïs polyglotte - Très commune en particulier dans les clairières et les landes récemment formées après les incendies de pinèdes en 1976. Elle est largement présente aussi en milieu suburbain.

Fauvette pitchou - A part les landes littorales, on distingue en I-&-V un secteur à forte densité (Paimpont - Redon - Langon) et de petits secteurs à densité plus faible (Vallée de la Vilaine, Le Boulet, Lande d'Ouéé...). Elle n'a pas été retrouvée en lisière de la forêt de la Guerche.

Fauvette babillarde - Les données du littoral breton de la pointe de Meinga en I-&-V à Crozon en Finistère, font suite à celle de la Manche où l'espèce est nicheuse certaine. Les observations de T. THOMAS en I-&-V concernaient 4 chanteurs dont 2 réentendus une semaine plus tard en Juin 81 et seulement 1 chanteur le 16 Mai 82.

Pouillot de Bonelli - Malgré le peu de données, on retrouve la répartition connue depuis plus de 20 ans (S-E. d'une ligne Paimpont-Fougères) à une exception près : la découverte d'un couple (chanteur) le 5 Juin 82 en forêt de Tancuarn (F. PUSTOC'H). Le biotope recherché semble être la futaie mélangée en lisière ou secteur clairsemé. L'espèce est à rechercher absolument dans le S-E. du Morbihan.

Pouillot siffleur - Son chant ne retentit que dans les grands bois ou les forêts de feuillus. Il est sans doute présent dans tous les sites favorables et il abonde dans les grandes hêtraies. Une donnée d'un chanteur en début Avril le long de la Vilaine, non retrouvé par la suite, indique que quelques observations concernent des oiseaux en migration.

Pouillot fitis - Nicheur rare dans le Sud de l'Ille-&-Vilaine où pourtant de nombreux chanteurs sont entendus début Avril.

Roitelet triple-bandeau - Très répandu mais difficile à observer. Le site typique est la haute futaie de feuillus avec troncs garnis de lierre et sol couvert de graminées ou ronces. Il sera très difficile d'obtenir les indices de nidification certaine qui manquent pour cette espèce.

Mésange noire - Les données peu nombreuses indiquent que l'espèce est très peu abondante et limitée au centre, de Paimpont à la Guerche et jusqu'au Boulet. Elle est à rechercher dans tous les parcs qui abritent de grands conifères (cèdres).

Loriot - C'est une espèce rare mais d'année en année de nouveaux sites sont répertoriés. Quelques données de chanteurs concernent sans doute des migrateurs ou des non nicheurs mais on constate que les sites sont régulièrement repris et certains depuis plus de 10 ans, ce qui suffit à admettre l'espèce comme nicheuse régulière en I-&-V. Le développement des peupleraies devrait favoriser son expansion notamment dans le marais de Dol.

Pie-grièche écorcheur - Ce n'est sans doute pas par hasard si c'est en 1982, année à printemps chaud et sec, que l'on a pu trouver ou retrouver cette espèce en Ille-&-Vilaine. Deux couples, distants de plus d'1 Km, ont été observés à la Dominelais dans un milieu typique pour l'espèce : talus de prunelliers, aubépines, ronces et quelques chênes morts en commune remembrée. A la mi-Juillet, un couple nourrissait et l'autre était accompagné de juvéniles bruyants (J. LE LANNIC). Le caractère aléatoire d'une telle découverte ne permet pas de dire pour le moment si l'espèce revient après une très forte régression.

Choucas - En dehors d'une tache dans le secteur Redon-Bain, l'espèce est très disséminée dans quelques châteaux, manoirs ou églises. La tache autrefois connue de Combourg à Fougères s'est rétrécie en particulier dans le Coglès où les choucas sont tirés sur le maïs avec les autres corvidés (M. HONTABAT).

Freux - On ne compte pas plus de 5-6 corbeautières actuellement dans le département. Les données à indice faible indiquent que certaines colonies nous échappent en particulier dans la région de Dinard.

Grand corbeau - Petite population stable sur le littoral. A chercher tôt en saison.

Moineau friquet - La répartition tout à fait étonnante de cette espèce montre une grosse tache à densité forte ou moyenne autour de Rennes et par ailleurs une aire discontinue où il est localement abondant (Ste Anne-sur-Vilaine). Le Nord du département est encore mal connu mais les absences au Sud sont significatives.

Serin cini - Présent presque partout y compris en milieu rural, plus rare peut-être vers le massif de Paimpont.

Gros-bec - Rare et difficile à détecter pour qui ne connaît pas son cri. Il faut le chercher dans les hautes branches des grands feuillus des parcs ou des forêts.

Bruants zizi et jaune - Il est difficile de décrire un aspect particulier de leur répartition sinon l'abondance du jaune dans les landes constituées après l'incendie des pinèdes en 1976.

Bruant des roseaux - Aucune nidification en milieu sec ne nous a été signalée.

Bruant proyer - L'expansion de cette espèce s'est confirmée depuis 3 ans et on l'a même trouvée localement abondante au milieu du département : 5 chanteurs avec nourrissages en 1980, à Pont-Réan (A. JEAN). Il est possible de distinguer actuellement 3 grands secteurs : le marais de Redon, la Vallée de la Seiche et le littoral. L'observation en 82 de 2 chanteurs à Bonnemain (P. & C. LE GUEN), à 15 Km du littoral, montre que l'espèce est peut-être en train de coloniser toute la plaine d'Ille-&Vilaine.

ont participé à l'atlas Ille-et-Vilaine, sauf omissions involontaires :

P. ADAM, G. et M. BEILLET, A. et D. BELLIER, F. X. de BLIGNIERES, R. P. BGLAN, P. BOUDAREL, M. BOULMER, Y. BOURGAUT, H. BUTLER, G. CHAUVIN, J. P. COCO, M. DANAI, J. DAVID, P. DAVOUST, P. DELEPORTE, P. FONQUERNIE, P. FOUILLET, FORTIN, FOURCIN, B. de FRANSSU, G. GELINAUD, L. M. GUILLON, M. HONTABAT, J. HUE, L. et X. HUE, P. HAMON, A. JEAN, J. C. LE CALVEZ, B. LE GARFF, Y. LE GARS P. et C. LE GUEN, J. LE LANNIC, P. LE MAO, J. Y. LOUIS, J. L. MAILLARD, J. MAOUT, A. MAUXION, C. MORIN, P. NICOLAU-GUILLAUMET, J. PILLET, F. PUSTOC'H, M. QUAINTEENNE, M. T. et V. SCHRICKE, L. THEBAUT, J. Y. THEPOT, T. THOMAS, F. de VILLENAUT.
